

FORMULAIRE DE DEMANDE DE TRAVAUX

Demandeur,			
☐ Madame ☐ Monsieur ☐ Société ou Organisme (Joindre un Kbis) Nom ou raison sociale			
			Adresse postale :
			Code postal : IIII
Date de naissance (obligatoire) III II II II			
Ville de naissance Département III			
N°SIRET IIIIIIIIIIIII (obligatoire si société ou organisme)			
Mail Tél : IIIIIIIII			
Agissant en qualité de :			
☐ Propriétaire			
☐ Locataire			
☐ Syndic – gérant pour la copropriété			
☐ Tuteur - curateur (joindre attestation de légalité)			
☐ Autre (à préciser) :			
SOUHAITE faire une demande pour des travaux de :			
□ RACCORDEMENT A L'EAU POTABLE			
☐ RACCORDEMENT A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF			
☐ DEPLACEMENT DE COMPTEUR			
□ AUTRES (préciser)			
Adresse du branchement/intervention :			
Complément d'adresse (bâtiment, n° du logement)			
Code postal : IIII Commune :			
Référence cadastrale du hien (Lettre et nombre)			



Liste des documents à fournir lors de la demande :

- Ce formulaire, complété, daté et signé ;
- Copie d'une pièce d'identité (recto/verso)
- Le plan cadastral en indiquant l'emplacement souhaité du compteur et/ou du tabouret de branchement d'assainissement (le choix définitif de l'emplacement est réservé à nos services).

Conditions contractuelles:

Si nécessaire, un technicien conviendra d'un rendez-vous avec l'usager pour réaliser une visite d'état des lieux.

Un devis vous sera envoyé pour accord. Dès retour d'acceptation et après travaux vous recevrez une facture associée.

<u>Pour toutes modifications</u> (adresse, cordonnées) ou changement de situation liés au contrat, veuillez le signaler au service de la Régie eau potable et assainissement dans les meilleurs délais.

Transmission des documents favorisée par voie électronique à l'adresse contact.eau@cac-ts.com.

Informations utiles et complémentaires sur le site de la Régie : https://caussesaigoualcevennes.fr/eauet-assainissement/

Les informations recueillies feront l'objet d'un traitement informatique destiné à traiter votre demande. Les destinataires des données sont les agents techniques et administratifs de la Régie Eau potable et assainissement (représentés par Mr Le Président de la Communauté de Communes Causses Aigoual Cévennes — Terres Solidaires) dans la limite de leurs attributions respectives, et, le cas échéant, le personnel du délégataire ou prestataire du service public concerné ainsi que les agents du Trésor Public. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Régie Eau potable et assainissement. L'Usager peut par ailleurs faire toute réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Fait à	, Le
	Signature
	Précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »